

MAPC

MOUVEMENT POUR UNE AGRICULTURE

PAYSANNE ET CITOYENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Consolidation à l'interne

Week-end de réflexion

Le week-end de réflexion 2024 a eu lieu en début d'année comme habituellement et a permis à la trentaine de membres présentes d'être tenues à jour sur les dernières avancées des projets principaux du MAPC. Le projet de Caisse Genevoise de l'Alimentation (CGA) porté par des comités citoyens à Meyrin et aux Pâquis a été présenté. Une partie de l'après-midi du samedi a été consacrée à la constitution d'un bloc paysan pour la manifestation pour des logements pour touxtes, problématique qui affecte particulièrement les paysannes en raison de leurs bas salaires.

La journée du dimanche a été dédiée à la thématiques de l'accès à la terre, notamment à l'identification des informations principales que le MAPC avait besoin d'obtenir pour soutenir ses membres. Ces réflexions ont clarifié le contenu du cahier des charges du mandat de recherche qui a été attribué à Nicolas Bloch sur l'accès à la terre à Genève.

L'après-midi a été l'occasion de faire un retour sur les enjeux de mutualisation entre les différentes structures paysannes. De nombreuses pistes d'action ont été identifiées et quelques unes ont été retenues comme faisant l'unanimité : l'accès à un local de transformation par et pour les productrices ; la mise en place d'une distribution commune via par exemple le projet de Circuit-court ; la communication commune sur les produits issus des différentes fermes ainsi qu'un canal MAPC de vente. Ces deux derniers aspects sont en partie pris en charge par la plateforme Locali, lancée en septembre 2024.



Bouffes régionales

Dans la volonté d'avancer sur le travail de mutualisation entre les fermes et de renforcement des filières paysannes locales, le MAPC a organisé des rencontres régionales. Les fermes du MAPC et/ou membres d'*Uniterre* ont été invitées par région à venir discuter des thèmes suivants : communication, distribution, production et transformation, vente.

La région Rive droite a regroupé 6 structures, la région rive gauche sud et champagne 5 structures, la région Arve et lac 14 structures.

Les résultats de ces discussions, présentés au week-end de réflexion 2024, donnent des pistes d'actions concrètes à mener au cours des prochaines années et viennent renforcer les synergies déjà existantes entre les différentes fermes du canton.

Dans les lignes d'action avancées, on retrouve : une communication collective entre les fermes sur la vente des produits ; une distribution mutualisée via des HUBS au centre ville, en lien avec le projet CGA et le modèle de Circuit-Court ; la création d'un atelier de transformation accessible et/ou un rapprochement avec le Genevoise du Terroir.

L'engouement présent pour ces discussions a démontré une fois de plus le besoin de se retrouver entre productrices en dehors des relations strictement professionnelles.

Boulans

Les boulans sont des repas informels organisés par les structures du MAPC et destinés aux membres et aux voisines, amies, famille, etc. L'objectif est de se retrouver pour passer un moment convivial, discuter d'agriculture ou pas et renforcer nos liens.

En 2024, quatre boulans ont été organisés par les membres du MAPC : en mars à Cultures Locales, en mai au Petrichor et à la microferme de l'Ortie, en octobre aux Potagers de Gaïa.

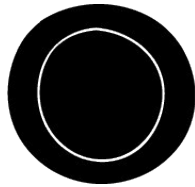


Nouvelles membres

Le MAPC a été rejoint par trois nouvelles membres structures en 2024.

- *A la belle courgette* est une jeune exploitation maraîchère de paniers contractuels de la commune de Bussigny dans le canton de Vaud.
- *Chez-la-Simone* est une épicerie bio et tea room de la commune de Choulex dans le canton de Genève, qui travaille en lien étroit avec bon nombre de membres du MAPC.
- *Les JardinArts* est un jeune projet maraîcher sur la commune de Satigny, menée par Sophie Sukri qui a des pratiques proches du mouvement des microfermes.

Treize “citoyennes” ou “mangeuses” sont devenues membres, dont une a rejoint un groupe de travail. Plusieurs de ces personnes sont par ailleurs bénévoles ou employées dans des structures membres du MAPC.



Droit à l'alimentation

Caisse Genevoise de l'Alimentation (CGA)

Réagissant à l'augmentation de la précarité alimentaire et à la dégradation de la santé publique et planétaire due, en partie, au système alimentaire actuel, la population du Canton de Genève a décidé d'inscrire le droit à l'alimentation dans sa Constitution lors d'un vote populaire en juin 2023. Alors qu'un projet de loi cantonale pour rendre ce droit effectif est en cours d'élaboration, plusieurs organisations de la société civile ont d'ores et déjà décidé de proposer un projet concret de mise en œuvre de ce droit sur le terrain.

Depuis le début de l'année 2024, le Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne (MAPC), la Filière Alimentaire des Vergers (FAV), l'association FIAN Suisse, le réseau de l'économie sociale et solidaire APRES-GE, et l'organisation paysanne Uniterre portent un projet visant à favoriser la réappropriation par les mangeurs et mangeuses de leur système alimentaire par des choix faits en connaissance de cause.

En mars 2024, suite à un appel ouvert, deux comités citoyens ont été créés aux Pâquis et à Meyrin. Chaque comité est constitué de 25 à 30 habitant-es qui se sont engagé-es à participer à sept séances de réflexion sur les enjeux du système alimentaire jusqu'en décembre 2024. Cette 1ère phase a eu pour objectif de faire monter en compétence les comités à travers des ateliers, des présentations d'intervenant-es externes, des visites de terrain et des partages d'expériences. Le projet s'appuie sur les résultats prometteurs de nombreux projets similaires qui sont en cours depuis quelques années en France et en Belgique. Une fois informé-es - sur les différents modes de production, de transformation et de distribution, sur les conditions de travail, les chaînes de valeur, les externalités écologiques et sociales invisibilisées, les recommandations nutritionnelles, les pratiques de marketing, et autres enjeux du système alimentaire - les membres des comités citoyens se sentiront aptes à porter des choix collectifs sur leur système alimentaire. Inscrit dans la même démarche, ce projet vise le même objectif : remettre dans les mains des citoyen-nes les choix collectifs concernant notre alimentation et faciliter l'accessibilité financière, physique, sociale et culturelle de toutes et tous à une alimentation choisie.

Pour poursuivre le travail avec les comités citoyens, une proposition de projet pilote a été élaborée et va démarrer en janvier 2025. Il vise la création d'une Caisse Genevoise de l'Alimentation en septembre 2025, portée par au moins 400 membres et comprenant un soutien à la structuration des filières alimentaires locales. Plus d'info à suivre ici : <https://calim-ge.ch/>

Ce projet s'inscrit de manière complémentaire aux autres projets visant à concrétiser le droit à l'alimentation comme le projet *Nouvelles solidarités alimentaires (NSA)* qui cible

les publics précarisés à Genève ; celui de la Geneva Académie et MATER Fondazione *Le droit à l'alimentation pour une transition juste vers des systèmes alimentaires durables - Genève et Vaud* qui a publié une [étude](#) et organisé une conférence où nous avons pu présenter le projet CGA ; et également celui, de portée nationale, de *l'Assurance Sociale Alimentaire (ASA)* qui a été lancé en mai 2024.

Assurance Sociale Alimentaire (ASA)

Le MAPC, parallèlement à son implication dans la campagne de votation pour inscrire le droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise et par la suite à la création du projet de Caisse Genevoise de l'Alimentation, a aussi suivi les discussions en cours à l'échelle nationale en participant aux réunions du comité du projet d'Assurance Sociale Alimentaire (<https://www.assurance-alimentaire.ch/>). Le travail sur différentes échelles politiques pour installer une sécurité sociale de l'alimentation permet des allers-retours d'expériences, pour confronter théorie et pratique.

Conférence-débat sur une proposition de convention internationale

Le 10 septembre, le MAPC a participé à l'organisation d'une conférence de chercheuses québécoises qui sont venues parler de leur proposition de *Convention internationale sur la diversité et la durabilité agricoles et alimentaires* qui a "pour objectif d'instaurer un cadre juridique international, sur lequel les États pourraient se fonder pour adapter leurs politiques et mesures visant la sécurité alimentaire de leur population. Ce cadre, tenant compte des différents aspects liés à la sécurité alimentaire, vise à équilibrer les considérations commerciales et non commerciales liées à celle-ci, tout en tenant compte de la diversité des contextes nationaux."

Les liens entre la recherche académique et les propositions émanant des mouvements sociaux et paysans sont importants pour consolider un programme cohérent de défense de l'agriculture paysanne, c'est pourquoi le MAPC tient à favoriser ces échanges.



Partage du marché local

Plateforme locali-ge.ch et interaction avec les structures paysannes membres

Le 21 septembre a eu lieu le lancement de la plateforme locali-ge.ch par APRÈS-GE – le réseau de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe des services de proximité pour les genevoises afin de réduire leur empreinte carbone. Le MAPC fait partie intégrante du pôle alimentation de la plateforme, participant à son élaboration depuis deux ans et constituant une grande partie de l'offre via ses membres productrices. Cette plateforme est un outil de plus pour la communication autour de l'agriculture paysanne de proximité et une pierre ajoutée à la mutualisation du travail entre les fermes. Le MAPC a participé à formuler un mandat d'étude, financé par APRÈS-GE et confié à Marie Brault, pour renforcer le projet Locali et remplir les objectifs suivants :

- Faciliter l'opération de promotion de la plateforme Locali aux membres productrices et recueillir leurs besoins spécifiques ainsi que leur point de vue sur la mutualisation entre les fermes.
- Proposer une synthèse et des axes de travail pour la suite
- Organisation d'une séance pour rendre compte des résultats et décider des actions à mener

Les résultats, trois mois après la mise en ligne de la plateforme, sont une offre de 563 paniers réalisés par 11 fermes différentes, proposée sur la plateforme. Il est ressorti du mandat d'étude une très grande variabilité dans l'organisation des fermes autour des paniers : prix, contenu et taille, nombre de semaines de livraisons, participation ou non des mangeuses au travail dans les champs, type de contrat, etc. Cette diversité dans l'offre est compliquée à saisir d'une part pour les mangeuses qui consultent la plateforme internet, et d'autre part pour les fermes qui pratiquent l'agriculture contractuelle de proximité (ACP) qui se sentent mises en concurrence par la plateforme. Parallèlement, les fermes ACP ont été interrogées sur leur situation financière et il en ressort que l'ensemble des fermes déclarent rencontrer des difficultés économiques et une insatisfaction liée au revenu et ce, indépendamment de l'ancienneté de la structure (et donc niveau d'expertise et de l'efficacité au travail). Les fermes qui se situent dans les standards par rapport aux paiements directs (taille/umos), expriment davantage de sérénité vis-à-vis des conditions économiques et des questions de revenu.

Les axes de travail pour la suite sont : communiquer sur la (dé)valorisation des produits alimentaires, poursuivre la collaboration avec APRÈS-GE pour enrayer le phénomène

de mise en concurrence des paniers sur la plateforme (en communiquant notamment sur le concept de contrat), organiser un échange entre les fermes ACP sur les questions de mutualisation et mener une étude sur les aménagements qui pourraient être proposés dans le système de paniers pour le rendre plus apprécié par les consommatrices.



Diagnostic Agriculture Paysanne

Le travail d'adaptation de l'outil de diagnostic d'agriculture paysanne (DAP) créé en France suit son cours et va permettre d'affiner les informations recueillies au cours des diagnostics menés en Suisse.

Pour rappel, l'outil DAP permet une analyse du travail effectué sur une ferme ou dans une activité agricole selon les critères de l'agriculture paysanne. Il met donc en avant certains aspects du travail qui ne sont pas reflétés dans d'autres analyses purement économiques. A la fin du diagnostic, les personnes travaillant dans la structure analysée peuvent échanger avec des pairs en vue d'une amélioration de leurs points faibles. Cet outil se veut collaboratif et transformateur et non vu comme un label ou une simple note.

Le travail d'adaptation est nécessaire pour que l'outil soit plus adapté au cadre légal suisse, mais aussi pour le rendre accessible aux activités de transformation (fromageries, distilleries, domaines viticoles, etc.).

12 diagnostics ont été lancés en 2024 et seront menés d'ici au printemps 2025. Ils concernent 3 fermes urbaines et 9 fermes en maraîchage, réparties sur le canton de Genève. 2025 marquera le début des diagnostics de 3 structures productrices de semences et plants, ainsi que de 3 structures de viticulture.

Par ailleurs, 10 fermes du canton de Vaud vont se lancer dans le diagnostic d'ici mars 2025, grâce à un financement de la Direction générale de l'agriculture de l'État de Vaud (DGAV).

Consultation du MAPC et Uniterre sur la charte alimentaire de la Ville de Genève

En vue de mettre à jour la charte alimentaire de la Ville de Genève, le MAPC et Uniterre, parmi d'autres organisations agricoles, ont été consultés afin d'apporter leurs remarques sur le contenu. Des précisions concernant la transparence de la provenance des aliments ainsi qu'un accent sur la vente directe ont pu être ajoutés au [document](#).



Accès à la terre

Coalition terre

Suite à la publication et présentation de la brochure [“La terre à ceux qui la cultivent”](#), une coalition s’est formée sous l’impulsion d’Uniterre. Le MAPC y est actif avec d’autres organisations comme l’Association des petits paysans (VKMB), le Lombric, le Radis Noir ou encore Longo Mai. Cette coalition aborde les différents freins à l’installation (juridiques, institutionnels, économiques) et cherche à identifier des solutions pour faciliter l’installation de nouvelles paysannes. Nous participons au comité de pilotage et diffusons le travail de la coalition à l’échelle genevoise (par exemple via la conférence “Introduction au droit agricole” du 9 octobre à l’UNIGE).

Avec le mandat de Nicolas Bloch sur l’accès à la terre, nous renforçons les liens entre les organisations et apportons une contribution importante par l’étude de la répartition des terres agricoles sur le Canton. Les dynamiques à l’œuvre en Suisse et en Europe qui accélèrent la concentration des fermes ainsi que le départ prochain à la retraite de nombreux paysans nous poussent à travailler plus vite sur ces enjeux cruciaux pour notre souveraineté alimentaire. L’installation de nouvelles fermes est essentielle à l’établissement de pratiques agroécologiques sur le long terme.

Mandat “Accès à la terre”

Au week-end de réflexion 2024 du MAPC, le groupe de travail sur l’accès à la terre a identifié différents besoins et questionnements pour mieux comprendre la situation foncière à Genève. En septembre 2024, face à l’ampleur de la tâche, le MAPC a décidé de rédiger un mandat pour la réalisation de ce travail de recherche. Parmi les nombreuses candidatures reçues, Nicolas Bloch a été choisi. Son mandat a les objectifs suivants :

- Comprendre le paysage de la propriété foncière agricole sur le canton
- Analyser l’enjeu de la transmission de la terre sur les 10-15 prochaines années (lié au départ à la retraite des agriculteurices)
- Comprendre les services et aides à l’installation existants au niveau du canton
- Vulgariser les informations recueillies
- Organiser des événements

Les résultats de cette recherche sont prévus pour le printemps 2025. Ils permettront d'élaborer une stratégie plus ciblée pour faciliter l'accès à la terre de nouvelles porteuses de projets agro-écologiques, essentiel à une transformation de notre système alimentaire.

Conférence et table ronde autour du droit agricole suisse

Le 9 octobre, dans le cadre des journées de l'agroécologie, en partenariat avec Uniterre et la coalition terre, nous avons organisé une conférence à l'UNIGE intitulée "*Introduction au droit agricole suisse et regards sur la mise en place de projets paysans*". L'objectif était de toucher le monde universitaire, particulièrement les membres de la faculté de droit et de les sensibiliser aux enjeux juridiques liés à l'accès au foncier.

Nous espérons susciter l'intérêt des étudiantes et/ou des professeures à étudier ces questions dans le cadre universitaire. C'était aussi l'occasion de présenter la brochure "La terre à ceux qui la cultivent" et le travail de la coalition terre à un public plus large.

Soutien à la nouvelle plateforme *remisedeferme.ch* du VKMB

L'association des petits-paysans (VKMB) gère depuis 2014 une plateforme en ligne dédiée à faciliter la transmission extrafamiliale des fermes. Elle permet de faciliter la rencontre entre cédantes, souvent des paysannes à la retraite, et des repreneuses, à savoir des paysannes sans terre. Jusqu'alors uniquement disponible en allemand, VKMB a entrepris en 2024 de traduire sa plateforme dans les trois langues suisses et mis à jour son contenu (<https://remisedeferme.ch/>). Une rubrique "informations" met à disposition des informations pratiques approfondies sur le thème de la transmission extrafamiliale des fermes, et une rubrique "Conseil" répertorie les conseillères et les fiduciaires en fonction de leurs domaines de spécialisation et leurs régions.

A la demande de VKMB, le MAPC a validé un soutien de 1000 CHF pour les années 2024 et 2025 à la plateforme, notamment pour financer la traduction du site en français, et devenant ainsi une organisation partenaire.

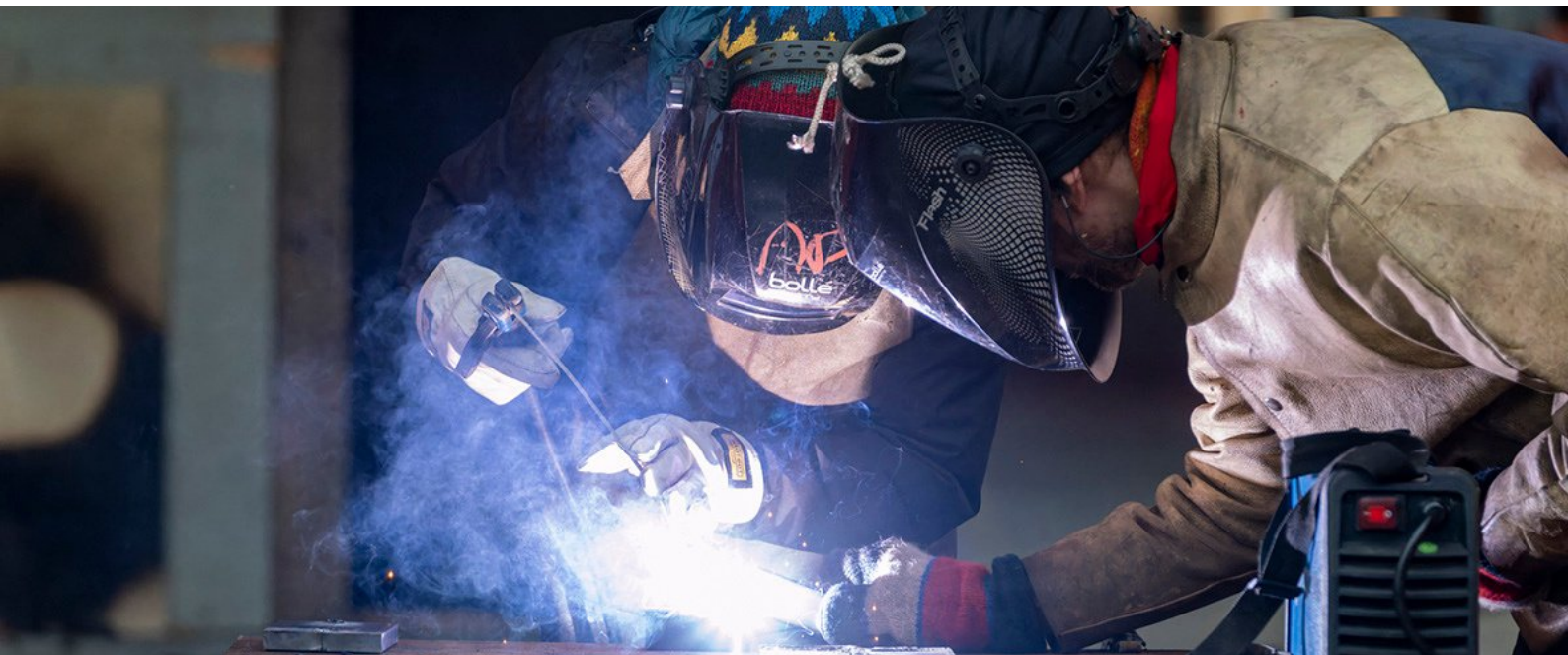


Formations

Liens avec RE.FOR

En 2024, l'organisation genevoise RE.FOR qui a monté un réseau de formation entre quatre structures membres du MAPC (Cultures Locales, Les Jardins de Cocagne, Les Artichauts, Semences de pays), a approché le MAPC pour proposer une collaboration sur les questions de formation de base et continue. Le RE.FOR se destine à devenir la branche formation technique du MAPC, en proposant des formations continues à ses membres, ainsi que la possibilité de rejoindre le réseau des formateurs CFC.

La logique d'une telle organisation entre le MAPC et le RE.FOR apparaît comme pertinente, et est complétée par la création récente d'un *Atelier paysan suisse* pour l'auto-construction (voir plus bas). Il est évident qu'une agriculture paysanne répondant aux défis agro-écologiques actuels doit se doter d'outils pédagogiques et techniques adaptés pour y répondre. C'est donc avec enthousiasme que cette synergie autour de la formation professionnelle prend forme.



Création de l'association « Atelier paysan suisse » et formation de soudure

Le MAPC a soutenu la création de l'association "Atelier Paysan Suisse (APS)" en 2024. L'APS a pour objectif de diffuser les activités de l'Atelier Paysan France sur le territoire suisse, à savoir organiser et faciliter l'autonomie paysanne par l'acquisition de connaissances d'autoconstruction et de réparation d'outils agricoles. Ce soutien du MAPC à l'APS s'est traduit par un prêt de 2000 CHF permettant le démarrage de l'association et par la co-organisation d'une formation d'initiation à la soudure les 21-22 novembre à destination de structures paysannes membres du MAPC. Cette formation a été donnée conjointement par un formateur de l'Atelier Paysan France et deux formatrices de l'APS, permettant à la fois d'offrir une formation gratuite à des paysannes et de faire monter en compétence l'APS. En 2025, le MAPC souhaite continuer à appuyer l'APS pour faciliter les liens entre l'association nouvellement créée avec le milieu paysan professionnel (praticiennes) et institutionnel (biogenève, agrigenève, OCAN).



Solidarités

17 avril: journée internationale des luttes paysannes

Pour le 17 avril 2024 et à l'appel de la Via Campesina, le MAPC a appelé à se rassembler sur la place de la Navigation à Genève pour partager un repas de solidarité avec les paysannes et le peuple palestinien dans leur lutte pour la vie, la résistance à la colonisation et la souveraineté alimentaire. L'événement fut un succès avec la présence de plus de 150 personnes. Les bénéfices du repas (3'800 CHF) ont été reversés au syndicat paysan palestinien UAWC, membre de la Via Campesina.



Révoltes paysannes

En février 2024, en lien avec la colère paysanne exprimée sous différentes formes en Europe, le MAPC a réagi en écrivant un communiqué pour exprimer sa position (« solidarité paysanne internationale »). Le 3 février à l'appel d'Uniterre, différentes structures membres ainsi que des mangeuses se sont réunies sur la plaine de Plainpalais pour exprimer leur solidarité avec les paysannes en lutte contre le système agricole industriel mondialisé. Parmi les prises de paroles, nous avons pris le micro pour alerter des dérives et instrumentalisation des révoltes paysannes par l'extrême droite et rappeler que la haine, la discrimination ou le sexisme n'a pas sa place dans l'agriculture. Nous avons aussi exprimé notre méfiance face à des prises de positions qui mettent en opposition agriculture et écologie, notamment lorsqu'il s'agit d'attaques

sans discrimination sur les normes environnementales. Nous rejoignons l'avis d'autres syndicats paysans ; il faut alléger les tâches administratives des paysannes, discuter avec elles-eux sur comment les accompagner dans la transition agroécologique nécessaire, et mettre des moyens à disposition pour, d'une part, maintenir les revenus et, d'autre part, rendre l'application de normes écologiques compatibles avec le travail paysan.

Manifestation “Droit au logement”

En mars, à l'appel de plusieurs collectifs en lutte contre la crise du logement, le MAPC a appelé à rejoindre la manifestation “un logement pour touxtes”. Dans notre communiqué de presse, nous avons rappelé que le salariat agricole n'est pas soumis au même salaire minimum que les autres secteurs de l'économie genevoise et que le prix du logement est un facteur important de précarisation pour les paysannes, qui n'ont pour la plupart pas de logement sur leur ferme. Aussi, nous alertons sur les conséquences de la compression du budget alimentaire des ménages car ils font face à des augmentations des loyers et des primes d'assurances maladie. Avoir accès à une nourriture saine et de qualité, produite dans des conditions respectueuses de nos milieux de vie, ne dépend pas que d'un choix individuel et de notre porte-monnaie. Cela s'inscrit dans la nécessité d'une transformation sociale, qui permettra entre autres d'avoir toutes accès à nos besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner.

En plus des revendications portées par les différents collectifs que nous rejoignons, nous avons soulevé les demandes suivantes :

- des subventions / aides au logement pour les travailleuses agricoles, dont le salaire minimum ne correspond pas aux standards genevois
- une aide des communes agricoles genevoises pour des logements accessibles en location
- une législation qui facilite la possibilité d'installer des habitats légers sur son lieu de production

Venue de deux syndicalistes palestiniens

Le 18 septembre, avec Uniterre, FIAN Suisse, le CETIM et la Via Campesina, nous avons profité du passage à Genève de deux syndicalistes paysans palestiniens de l'UAWC pour organiser une conférence intitulée “*La lutte pour la souveraineté alimentaire en palestine : quelles perspectives face au génocide ?*”. Face à la famine et à la destruction quasi systématique de toutes les infrastructures agricoles existantes, il était important de saisir l'occasion d'entendre et de faire entendre les témoignages de ces deux syndicalistes qui luttent pour maintenir et reconstruire le système agricole à Gaza et en Palestine.



Liens avec les institutions

Atelier “Innovation sociale pour l’agriculture paysanne : sens et mise en œuvre”

Le 15 octobre, nous avons organisé un atelier réunissant des représentantes de plusieurs institutions (OCAN, ma-terre, Agrigenève, FRACP, fondation Leenaards, Grand Genève, Agenda 21) pour discuter des innovations sociales possibles pour l’agriculture paysanne en prenant appui sur deux projets du MAPC : la Caisse Genevoise de l’Alimentation et le Diagnostic Agriculture Paysanne. Ce fut un moment riche en échange et intéressant pour faire connaître les projets du MAPC et obtenir des retours pour avancer. Les différentes actrices ont salué la convergence à l’œuvre sur les différents projets du MAPC et ont montré une volonté de collaborer de manière large.

Banquets urbains de la ville de Genève

A l’invitation du maire de Genève, Alfonso Gomez, nous avons participé à deux banquets urbains organisés par la Ville de Genève ; à Champel le 15 mai et aux Eaux-Vives le 31 mai. Cela a été l’occasion pour le MAPC de se faire mieux connaître du grand public et de présenter nos propositions pour favoriser une agriculture paysanne et une alimentation choisie pour toutes.

Loi sur la promotion de l’agriculture (LPromAgr)

Le MAPC, représenté par Marie Brault, a participé à deux séances de la commission consultative pour l’agriculture qui a pour but de *“promouvoir, dans le canton de Genève, une agriculture productrice, rémunératrice, diversifiée, respectueuse de l’environnement et du bien-être animal, répondant aux normes sociales, ainsi qu’aux besoins de la population et du marché”*. Ces séances sont en général préparées avec Mathieu Meylan, représentant pour la FRACP et Bastien Stauffer-Cart, représentant pour Uniterre. Des propositions telles que la création d’espace-tests agricoles, une meilleure communication sur les terres agricoles communales à remettre ou le rachat de terres agricoles par l’État ont ainsi été amenées en commission en 2024.

Nouveaux Commanditaires Suisse

L'association des Nouveaux Commanditaires Suisse, a proposé au MAPC de participer à la commande d'une œuvre d'art qui traiterait de thématiques paysannes sur le canton de Genève. L'action des Nouveaux Commanditaires permet à des citoyennes qui veulent améliorer leur cadre de vie, changer une situation ou transmettre les valeurs qui les animent, d'associer une artiste à leurs préoccupations en lui passant commande d'un projet artistique. Ce processus d'environ 3 ans va être lancé dès que le sujet aura été choisi. Le MAPC se réjouit de participer à cette dynamique intéressante qui permet de faire le lien d'une autre manière entre les paysannes et les mangeuses.



Diffusion grand public

Publications de brochures

Afin de rendre visible le travail effectué par le MAPC depuis plusieurs années et de diffuser notre nouvelle ligne graphique, trois brochures ont été écrites et publiées en 2024 :

- “Bienvenue aux membre.x.s” : brochure d’accueil aux nouvelles membres du MAPC qui synthétise le paysage de l’agriculture paysanne genevoise et dispose d’un glossaire pour s’y retrouver dans les différents acronymes et appellations utilisés couramment
- “Défendre une alimentation choisie en connaissance de cause” : brochure sur la sécurité sociale de l’alimentation



- “Diagnostic Agriculture Paysanne” : brochure de vulgarisation sur l’outil de diagnostic adapté au contexte agricole suisse

Refonte du site internet

Le MAPC a décidé de revisiter sa ligne graphique et son site internet, dans un souci d’uniformisation des supports de communication. Le lancement du nouveau site internet aura lieu courant 2025 tandis ce que la nouvelle ligne graphique est déjà visible dans les dernières publications éditées.

La volonté du comité de se tourner vers un public plus large, après plusieurs années de consolidation à l’interne, est accompagnée de ce nouveau vernis qui, nous l’espérons, rendra plus visible le travail du MAPC et saura capter l’intérêt de la population genevoise.

Graphisme et illustration

Le travail sur la ligne graphique, la refonte du site internet et le design des publications est réalisé par Juliette Haenni qui remplit un mandat avec les objectifs suivants :

- Créer une ligne graphique éditoriale et un nouveau logo
- Faire des illustrations pour imager les publications
- Mettre en page des brochures écrites par le MAPC
- Gérer l'interface graphique du nouveau site internet